

CENTRE DE PSYCHOMOTRICITÉ DE NEUCHÂTEL : CONTACTS

Secrétariat

Rue de l'Ecluse 67, 2000 Neuchâtel

032 889 49 64

Site internet : sur www.ne.ch, rechercher "*centre de psychomotricité*"

Consultations ambulatoires

Consultation de Neuchâtel

Rue de l'Ecluse 65, 2000 Neuchâtel

032 889 59 83

Consultation du Littoral Ouest

Maladières 22, 2022 Bevaix

032 889 56 44

Consultation de l'Entre-2-Lacs

Rue des Fontaines 10, 2087 Cornaux

032 889 50 54

Consultation du Val-de-Ruz

Ruz Chasseran 1, 2056 Dombresson

032 889 59 90

Consultation Val-de-Travers

Av. Daniel-Jean Richard 2b, 2114 Fleurier

032 889 55 93

Consultation de La Chaux-de-Fonds

Rue du Parc 117, 2300 La Chaux- La Chaux-de-Fonds

032 889 70 74 / 76

Consultation du Locle

Collège des Jeanneret (1^{er} étage)

Av. du Technicum 25-27, 2400 Le Locle

032 886 63 99

Partenaires : consultations à l'interne des institutions d'éducation spécialisée et écoles spécialisées

Fondation Les Perce-Neige, écoles spécialisées

La Chaux-de-Fonds, Cressier, Neuchâtel

032 886 67 00

CERAS, centre régional d'apprentissages spécialisés

La Chaux-de-Fonds

032 967 97 17

Fondation Borel, centre pédagogique et thérapeutique

Dombresson

032 854 25 25

Fondation Sombaille Jeunesse Jeanne-Antide

La Chaux-de-Fonds

032 967 71 30

Fondation les Billodes

Le Locle

032 933 99 00

Fondation L'enfant c'est la vie : Maison de l'Enfance la Ruche

Neuchâtel

032 886 64 30

Centre pédagogique de Malvilliers

Boudevilliers

032 886 58 86



CENTRE DE PSYCHOMOTRICITÉ

Brochure de présentation et contacts



Le centre de psychomotricité est un centre cantonal de dépistage, de prévention et de thérapie en psychomotricité pour les enfants et les jeunes du canton âgés de 0 à 18 ans. Les thérapeutes en psychomotricité travaillent dans les consultations ambulatoires ainsi que dans certaines institutions et écoles spécialisées du canton.

QUAND S'ADRESSER À UN-E THÉRAPEUTE EN PSYCHOMOTRICITÉ ?

Lorsque le développement psychomoteur se construit difficilement ou que l'équilibre psycho-corporel est entravé.

Manifestations et difficultés souvent observées chez l'enfant ou le jeune, lors de troubles **psychomoteurs** :

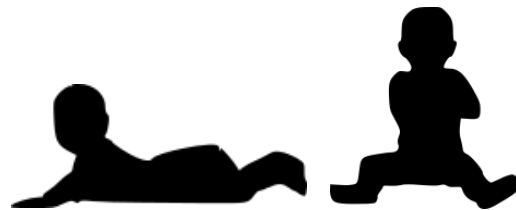
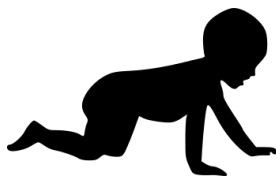
- Maladresses, difficulté à maîtriser ses mouvements
- Equilibre instable
- Crispations, tics
- Peu habile de ses doigts : manipulation de petits objets, dessin, écriture
- Peine à faire les mêmes choses que les enfants de son âge
- Difficulté à se repérer dans l'espace (par exemple : ne trouve pas les choses) et dans le temps (par exemple : ne sait pas quel jour on est)
- Mélange la droite et la gauche
- Hypersensibilité ou insensibilité aux bruits, à la lumière, au toucher (par exemple : ne supporte pas certains habits)
- Difficulté à s'adapter au cadre, à ajuster son comportement au contexte, à respecter les limites
- Manque de concentration, maintien de l'attention
- Peu de confiance en soi, d'estime de soi
- Difficulté à gérer ses émotions : agressivité, agitation, impulsivité, inhibition, forte timidité.



*POUR PLUS D'INFORMATIONS, WWW.PSYCHOMOTRICITE-SUISSE.CH
LE SITE DE L'ASSOCIATION SUISSE DE PSYCHOMOTRICITÉ*

QUELLES SONT LES PRESTATIONS DU CENTRE ?

- Prévention et dépistage, par des bilans, consultations, entretiens, conseils par téléphone (aux parents et divers professionnels)
- Investigations psychomotrices par le biais de bilans (entretiens, observation clinique et tests standardisés)
- Séances de suivi individuelles, en groupes ou parents-enfants, à court, moyen ou long terme
- Collaborations pluridisciplinaires (enseignant-e, éducateur-trice, psychologue, orthophoniste, ergothérapeute, physiothérapeute, pédiatre, pédopsychiatre, neuropédiatre, etc.).



BILANS ET TRAITEMENTS EN CONSULTATION AMBULATOIRE

Les demandes de bilans sont à adresser à l'OES (office de l'enseignement spécialisé), par le biais de l'école ou du pédiatre. Toutes les informations et les formulaires sont disponibles sur le site : www.ne.ch/OES.

A la suite d'un bilan, effectué par un-e thérapeute en psychomotricité, l'OES peut prendre en charge financièrement le traitement, pour autant que des critères liés au développement psychomoteur soient avérés. Sinon, les parents peuvent également financer eux-mêmes les séances de suivi, à hauteur de 96.- CHF la séance.

PRISES EN CHARGE EN INSTITUTION D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE ET EN ÉCOLE SPÉCIALISÉE

Pour les enfants et jeunes en institution ou en école spécialisée, la nécessité des bilans et prises en charge se discute et s'organise avec les équipes pédago-éducatives et thérapeutiques.



POUR TOUTE QUESTION,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !